

# Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des Jansoniens (AEJS)

Mercredi 26 juin 2019

## 1- Le mot du Président

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Nous sommes aujourd'hui dans la continuité de ce que nous avons fait depuis l'an dernier où nous vous avons présenté le projet « AEJS 2030 », que nous continuerons à appeler ainsi même si nous ne nous appelons plus tout à fait AEJS mais LES JANSONIENS (AEJS), un nom que vous utilisez sans doute plus volontiers aujourd'hui. En tout cas, les gens, et notamment nos partenaires, nos interlocuteurs et tous ceux qui ne connaissaient pas l'AEJS retiennent plus facilement ce nom.

Nous avons « avancé », ce qui signifie que nous avons mis en chantier non pas tout car il y avait plusieurs étages dans notre projet, mais déjà les choses annoncées à court terme, mises en route et toutes réalisées, ce qui a demandé un déploiement d'énergie assez considérable. D'autres étapes ont été enclenchées, et il en reste quelques-unes à lancer comme il nous faut poursuivre, ensemble, les projets initiés.

Nous sommes sur la bonne pente, avec déjà des signes de réussite mesurables, et d'excellents retours, palpables, notamment au plan financier (nous l'évoquerons dans la présentation du rapport).

Si vous le voulez bien, je poursuivrai la présentation de notre rapport moral comme l'année dernière, en commentant au fur et à mesure le diaporama préparé pour cette assemblée générale annuelle par Marielle Vichot, notre Secrétaire générale.

Avec une pensée pour Serge Galuz, notre trésorier, excusé, c'est Dominique Epstein, notre trésorier adjoint, qui va vous présenter les comptes de l'année 2018, expertisés et certifiés par Raphaël Gass, expert-comptable et commissaire aux comptes.

## 2- Rapport financier annuel des JANSONIENS - AEJS

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je prends la parole en l'absence de notre dévoué trésorier Serge Galuz et je vais vous lire le rapport financier de l'AEJS-Les Jansoniens pour son assemblée générale annuelle du 26 juin 2019.

### Bilan financier au titre de l'année calendaire 2018

**Cotisations** : 5026 euros contre 7009 euros en 2017. Cette baisse relative des cotisations peut s'expliquer pour des raisons internes et pour des raisons externes indépendantes de notre périmètre.

La mise en œuvre avec beaucoup d'énergie des projets exposés lors de notre dernière assemblée générale nous a amenés à une moindre animation de notre ancien site, vecteur de trafic et d'information et générateur d'inscriptions et de renouvellement de cotisations. Cette mise en œuvre s'est faite fatalement de façon peu visible pour l'adhérent et il apparaissait difficile dans ce contexte de lancer une campagne d'adhésions au risque de voir les adhérents se détourner de cet ancien site, désormais totalement renouvelé.

La disparition de l'ISF et l'apparition de l'IFI ont amené certains contribuables à opérer des choix au détriment des dons aux associations qui ont chuté de 30% en moyenne. Le flou de la dénomination fiscale « année blanche » a fait penser à certains que leur déduction fiscale habituelle ne serait pas prise en compte.

**Autres recettes :** Nous avons enregistré aussi 3700 euros de vente de produits dérivés ou accessoires, cravates en soie, foulards, épinglettes. Ces produits relativement luxueux sont onéreux mais pas une priorité pour tous les porte-monnaie.

Les produits financiers, livret et livret A sont passés de 592 euros en 2017 à 564 euros en 2018.

**Les nouvelles dépenses** ont été orientées vers le nouveau site, à la création des prix « LES JANSONIENS-AEJS » et au jeu concours « Janson et moi » conformément aux décisions votées à l'unanimité. Le site des Jansoniens est en ligne depuis le 18 juin 2019.

Aujourd'hui nous enregistrons un bénéfice de 535 euros en 2018 contre un déficit de 6251 euros en 2017.

#### **Bilan financier :**

<b>Fonds propres</b>	<b>93 894 €</b>
• un compte sur Livret	61 380 €
• un Livret A	20 094 €
• notre compte courant	2 120 €
• et une valeur de stock (cravates, foulards)	10 300 €
<b>Recettes</b>	<b>9 290 €</b>
• Cotisations et dons	5 026 €
• Vente d'objets siglés JS	3 700 €
• Produits financiers	564 €
<b>Dépenses</b>	<b>5 696 €</b>
• acompte réalisation du nouveau site	2 100 €
• achat matériel de captation vidéo	1 003 €
• Prix de l'AEJS	950 €
• invitations au dîner annuel	1 050 €
• dépôt de gerbes	450 €
• achat TPE Sum Up	83 € (pour les règlements en cartes bancaires)
• expert comptable	60 €

2 / 8

Claude Mantoux : Voici donc une traduction objective et parlante, claire et transparente de l'état de nos finances aujourd'hui, en complément des tableaux purement comptables qui ont une nécessité légale, absolue et juridique mais qui ne suffisent pas à faire vivre une association.

En l'absence de questions, l'assemblée passe au vote.

**Vote des comptes pour quitus au Conseil pour sa gestion :**

**Votre contre : 0 - Abstentions 0.**

**Le rapport financier est accepté à l'unanimité.**

### 3- Montant de la cotisation

Claude Mantoux rappelle que les cotisations annuelles (12 mois) sont glissantes mais qu'elles sont prises en compte – aux plans comptable et fiscal – pour l'année où elles ont été réglées.

Le montant des cotisations n'a pas changé depuis le passage à l'euro, soit 35 euros par an.

Le conseil d'administration réuni en juin, s'est prononcé à l'unanimité pour faire évoluer ce chiffre, répondant ainsi à nos besoins en matière de financement tout en restant accessible aux plus modestes.

L'objectif est de pouvoir afficher des résultats et de permettre de générer des moyens pour des projets ambitieux. Si certains ne consomment que du temps de bénévoles et de la matière grise, d'autres coûtent de l'argent. Il nous faut nous doter des moyens de nos ambitions.

La gratuité est maintenue jusqu'à 25 ans.

Nous vous proposons donc de faire passer la cotisation annuelle de 35,00 à 40,00 euros.

Rappelons l'abattement de 66% dont bénéficient nos adhérents. Cela ramène le coût réel de la cotisation à 14,00 euros.

Pourquoi ? Si elle est inchangée depuis le passage à l'euro, si les jeunes ne cotisent pas, il y a eu cependant beaucoup de travail et l'association propose désormais des activités.

Après de nombreux débats le Conseil d'Administration propose de passer à 40 euros ; après déduction fiscale cela revient à 14 euros.».

Question : Quel est le montant de la cotisation pour Henri IV ? Réponse de D. Epstein le montant est comparable de l'ordre de 40 euros. Mais à Henri IV le site est peu reluisant et les activités faibles. Il y a un annuaire. De plus les dates des activités sont très mauvaises.

3 / 8

**Vote sur la proposition : « La cotisation annuelle est fixée à 40 euros à partir de 2019 ».**

**Vote contre : 0 - Abstention : 0**

**L'augmentation de la cotisation est acceptée à l'unanimité.**

### 4- Élection d'un nouvel administrateur

Le Conseil d'Administration est composé d'un minimum de 15 administrateurs à jour de leur cotisation.

Aujourd'hui notre Conseil est constitué du président, des présidents d'honneur qui ne prennent pas part au vote et qui sont dispensés de cotisation, des membres de droit dont le proviseur, de quatre vice-présidents, d'une secrétaire générale et d'un secrétaire général adjoint, d'un trésorier et d'un trésorier adjoint, de 13 administrateurs dont certains sont excusés aujourd'hui : Dominique Beudin, Vincent Bolloré, qui a réglé sa cotisation, Jean-Pierre Coifman, Sacha Doliner, Marc Dreyfus, Olivier Kourilsky, Bernard Pierre Lebeau sans doute en retard, Hervé Lehning, Martine Liagre, Sacha Neuman, Béatrice Peyrani et Hughes Sirven-Viennot.

Le Conseil d'Administration vous propose aujourd'hui une nouvelle candidature, celle de Richard Odent. Richard Odent se présente : élève à Janson de 1954 à 1962, puis des études classiques Sciences Po, puis ce que nous appelons aujourd'hui le MBA d'HEC. Il a eu une activité financière puis une activité indépendante de conseil dans le droit des affaires de société et droit des associations. En 2008 il est entré dans un groupe d'associations présidé par Jacques Attali et a développé ses connaissances sur le fonctionnement des associations, les règles propres aux associations. Il a quitté ce groupe et est trésorier d'une association sur le patrimoine de 40 à 50 membres. Il a aussi participé à l'AFB .

Claude Mantoux ajoute que la rencontre avec Richard Odent s'est faite lors du salon du livre de décembre 2018, par l'entremise de Christophe Stalla-Bourdillon.

### **Vote pour élire Richard Odent au CA de l'association**

**Contre : 0 - Abstention 1**

**Le vote est acquis à l'unanimité moins une voix.**

Claude Mantoux rappelle que le Conseil d'Administration élira le nouveau bureau lors de sa prochaine réunion.

### **5- Actualités de l'Association depuis juillet 2018**

Le « comité des sages » existe toujours, consulté de façon informelle lorsque nécessaire.

La visite du SNLE à Brest du Vigilant en septembre 2018 : une visite passionnante dont le compte-rendu est sur le site.

La première remise des prix des JANSONIENS avec Laurent Dassault qui a remis les prix aux lauréats de cette année. Chaque récipiendaire reçoit un Prix sous forme d'un bon d'achat Fnac, accompagné d'un trophée. Cérémonie qui a lieu dans la cour d'honneur devant 360 bacheliers réunis pour remise des diplômes (et leurs professeurs principaux). 2018 : promotion Roland Garros.

Un moment fort : commémoration du 11 novembre et de la libération de Masevaux.

A l'occasion du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, une demi-journée a été consacrée à l'évocation de la vie du lycée et du quartier pendant la première guerre mondiale et au sens de la date du 11 novembre entre 1918 et 2019.

Un rassemblement devant le monument aux morts du lycée avec la citation des Jansoniens morts pour La France entre le 11 novembre 1917 et le 11 novembre 1918 avec la participation de la chorale de la cité scolaire Janson de Sailly.

Jean-Charles Plantier a joué au clairon la sonnerie du 11 novembre 1918, sonnerie du « Cessez le feu ».

Le salon du Livre à la mairie du XVIème arrondissement connu et fréquenté qui jouit d'une bonne réputation. Claude Mantoux a rencontré les responsables de l'organisation du salon et les représentants de la librairie Lamartine. Les résultats enregistrés ont été satisfaisant malgré la manifestation des gilets jaunes. Une vingtaine d'élèves de 3ème de Janson a participé à cette manifestation, assurant l'accueil et le confort des auteurs invités.

Compte tenu du succès de cette première édition en commun, la deuxième se prépare pour le mois de novembre.

Les plâtres de Janson :

L'association LES JANSONIENS a participé au déplacement des bustes dans la salle d'arts plastiques rénovée et à leur installation au CDI et en salle d'art plastiques.

Au cours de deux samedis, les 19 et 26 janvier 2019, les plâtres ont été photographiés avant d'être redistribués dans la salle de dessin et au CDI. La mise en catalogue des **95 objets photographiés** se poursuit, prévue pour édition en décembre 2019.

## Projet « Janson et moi »

Etienne Brumauld Des Houllières rappelle l'objet de ce concours : il s'agit de réaliser des clips vidéo par des élèves volontaires avec d'illustres anciens. Le projet s'est heurté à des difficultés techniques, d'organisation (coordination des équipes, prise de rendez-vous et réalisation d'une biographie détaillée avant l'interview) et de coordination entre les adultes référents et les élèves. Deux vidéos (Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Attali) ont été tournées à ce jour.

La première date retenue pour distribuer les prix (15 mai) était optimiste. Le projet en cours devrait être achevé début 2020 tandis qu'une nouvelle saison sera lancée fin septembre. (Réunion bilan et perspectives le 27 juin.

Les rencontres sont très riches, et les élèves conscients de leur chance. Reste ensuite le travail de tri et de montage à réaliser.

LES JANSONIENS seront invités aux projections, le moment venu.

## Le voyage à Cracovie-Auschwitz du 11 au 14 avril 2019

18 Jansoniens et assimilés sont allés avec Alexandre Bande, professeur d'histoire à Janson (collège et classes préparatoires) en Pologne.

Alexandre Bande, absent ce soir, est un éminent professeur qui a deux passions : le moyen-âge et la Shoah, ainsi que l'étude des moyens de prévention contre les génocides.

Même s'il s'agissait de son vingtième voyage, Alexandre Bande a organisé un itinéraire mémoriel, dense, intense, sur trois jours pleins. Deux jours pluvieux à Cracovie et une journée complète à Auschwitz. Cela a permis de percevoir l'horreur des camps et la richesse patrimoniale de Cracovie. Le voyage a été préparé avec une réunion avant le voyage et pendant le voyage. Les guides ont été passionnants. Claude Mantoux commente les différentes photos présentées sur la diapositive.

Un nouveau projet est envisageable en 2021. Les candidats devront se manifester dès que possible.

5 / 8

## Dîner au Yacht club de France avec Jean-Marie Cavada

50 convives dont 7 élèves invités avec leur professeur, S. Bertrand, ont participé à ce dîner. Claude Mantoux rappelle que chaque année l'association invite une dizaine d'élèves de Janson avec leur professeur. Le lycée était représenté par Ludovic Anne, accompagné de son épouse.

Le thème choisi était passionnant et d'actualité : « l'Union Européenne, ses forces et ses faiblesses ».

Le débat était animé par Michel Polacco, jansonien et ami ! J-M. Cavada ancien président de Radio France, de La Cinquième, rentré de Strasbourg pour une dernière « plénière » après trois mandats de député européen.

## Participation aux jurys blancs, entretiens de personnalité pour l'admission aux écoles de commerce.

Laurent Astin rappelle que dans le jury il y a un ancien élève qui a intégré une école, une personne qui a un lien avec le lycée, ancien élève et une personne ayant des responsabilités dans la vie active ; quatre ou cinq élèves de prépa passent tour à tour cet oral et assistent à l'oral de leur camarade. Cela dure une demi-heure par élève. L'élève se présente en deux ou trois minutes puis commence un entretien à bâtons rompus à partir du questionnaire auquel l'élève a répondu au préalable.

Vincent Burnand-Galpin élève à Janson depuis la 6<sup>ème</sup> y a participé et rend compte de son expérience de prise de confiance en soi.

Laurent Astin souligne cette épreuve permet de souligner les points faibles et les points forts des élèves, les marges et moyens de progression, et surtout, d'encourager et d'aider les élèves à aborder sereinement et confiants l'épreuve réelle.

### La Ferté Saint Aubin, 75<sup>ème</sup> anniversaire de la Commémoration du massacre des étudiants-résistants le 10 juin 1944.

Claude Mantoux rappelle cet épisode dramatique du maquis de Sologne de juin 1944. Jusqu'à il y a deux ans Serge Collette, grand ancien, se faisait le devoir de participer à ces commémorations. L'an passé, Claude Mantoux, Marielle et Jean-Louis Vichot y sont allés, prenant, à sa demande, le relais de Serge Collette trop fatigué.

Cette année, LES JANSONIENS étaient représentés par René Pinon, président d'honneur, accompagné de son épouse.

Les cérémonies ont eu lieu au monument de Bellefontaine, au Cerf Bois, à la ferme du BY, avec dépôt des gerbes. Ce sont les lieux où ont été assassinés ces jeunes résistants dont sept étaient élèves de Janson.

L'objectif est de transmettre cette mémoire au lycée avec des jeunes collégiens. Le contact sera pris avec le nouveau proviseur adjoint du collège, Jean-Christophe Garde, également membre des jansoniens.

### Nouveau site Internet

Claude Mantoux présente le nouveau site, en ligne depuis le 18 juin : plus intuitif, plus lisible, plus attrayant et plus attractif, plus convivial et plus interactif, avec la mise en place **de l'adresse à vie**, un élargissement des moyens de paiement, **des outils d'analyse** permettant une évaluation et un ciblage de nos actions. Ce site est un outil, un pivot pour animer, fédérer et faire connaître l'association. Un bandeau « adhérer à l'association » apparaît lors de toute consultation mais disparaît dès que l'adhésion annuelle est réalisée.

Quelques rubriques sont à remarquer : les actualités avec un souci de réactivité avec un graphisme et une mise en page tout à fait actuels.

L'association : cela permet de connaître les statuts, les objectifs de l'association mais aussi ses réalisations, à travers la publication des PV de ses assemblées générales.

L'annuaire : il y a la possibilité de rechercher une personne et avoir le profil de l'ancien élève avec l'email à vie.

Email à vie : dans l'espace adhérent, il suffit de compléter cette adresse :

[prenom.nom@jansondesailly.com](mailto:prenom.nom@jansondesailly.com) qui est une adresse de redirection ; les personnes qui n'ont pas l'adresse personnelle mais qui se rappellent qu'X ou Y a été élève à Janson peuvent écrire cette adresse et elles seront redirigées vers l'adresse personnelle.

Les portraits : les membres sont invités à écrire quelques lignes sur les jansoniens célèbres encore en vie. Claude Mantoux remercie Olivier Kourisky d'avoir rédigé plusieurs portraits. Il ne s'agit pas de se limiter aux plus connus mais aussi de faire connaître des Jansoniens qui ont réalisé des actions remarquables.

Publications : une rubrique où sont mentionnés les livres écrits par un Jansonnier. Cela est une autre façon d'intéresser les anciens Jansoniens à notre action.

Le lycée : c'est l'histoire du lycée mais aussi la mise en avant du travail réalisé autour de ses archives et de son patrimoine.

Les offres de stage sont entretenues au quotidien par Christophe Stalla-Bourdillon. Cette rubrique est la plus consultée ; elle est gratuite. Mais la lecture de chaque page est brouillée volontairement pour amener les lecteurs à adhérer : un rappel précise que la cotisation est gratuite pour les moins de 25 ans et que pour pouvoir lire ces annonces, il suffit d'adhérer.

Photos de classe : possibilité de proposer des photos, mais aussi d'identifier les personnes que chacun pense reconnaître. Cette étape est soumise à validation.

Le triptyque de l'association « réseau, mémoire et soutien » est mis en avant. Il convient maintenant de poursuivre la réflexion et concrétiser notre « offre » en matière de **tutorat** et de **mentorat**.

Claude Mantoux précise que l'association s'est proposée pour participer à la réflexion sur le dispositif d'accompagnement et de prévention renforcé depuis le printemps dernier à l'intention des préparateurs.

## **6- Les projets de l'association**

Le retour de la promotion « Pierre Brossolette » : J-P. Coifman a lancé l'idée et pris en charge la création d'un tout premier rendez-vous à l'intention des membres de cette promotion (Bac 2015). Il aura lieu le 9 octobre prochain, sous forme d'un cocktail dînatoire. Une participation de 10 euros est demandée par personne. L'association complètera.

La diffusion du bulletin d'adhésion donné en juin et en septembre.

Remise des prix de la promotion 2019, « Promotion Colette »

Colette est une femme (sic !) et a été infirmière bénévole pendant trois semaines à Janson. Le conseil de la vie lycéenne (CVL) est consulté pour baptiser la prochaine promotion de bacheliers. Il a choisi Colette face à Claude Lévi-Strauss que nous proposons, relayés par la direction du lycée. Le Conseil d'Administration, votant à bulletin secret, a tranché pour Colette, avec une voix d'écart.

7 / 8  
—

Sortie le 12 octobre 2019 : le désert de Retz (date à confirmer)

Martine Liagre présente cette sortie. Il s'agit d'un parc où il y a une quinzaine de fabriques en plus ou moins bon état. La mairie de Chambourcy a racheté ce parc et l'a remis en état via une association très active. Les informations seront envoyées un mois avant.

Visite du musée de la Légion d'Honneur : en cours de préparation

Participation à l'édition du livre mémoriel

Un travail mené par quatre professeurs d'Histoire-Géographie avec leurs classes sur l'histoire et la biographie de 24 élèves juifs inquiétés, arrêtés et pour la plupart exterminés dans les camps. En cours de finalisation. Les éditions Glyphe assureront l'édition de l'ouvrage à paraître en janvier prochain, pour le 75<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps, et règlent la question des crédits photographiques. La préface sera réalisée par une personnalité qualifiée. C'est un travail qui mérite d'être soutenu et valorisé.

Les jansonien(ne)s souhaitent participer au tour de table qui permettra un tirage à 300 / 500 exemplaires, pour distribution ciblée, non payante.

Affiche promotionnelle

Une proposition d'affiche promotionnelle pour l'association pour implantation en bonne place, entre la galerie du 106 et la cour du lycée. Martine Liagre souligne la nécessité du support papier. Ce projet est à finaliser pour le premier trimestre de l'année scolaire 2019-2020.

## 7- Questions diverses :

Claude Mantoux remercie à nouveau et avec insistance tous les présents à écrire des portraits de personnalités jansonniennes avec qui ils ont étudié, qu'ils ont côtoyées ou simplement appréciées, ou admirées. Portraits de personnalités moins connues mais originales ou exemplaires bienvenus. Le portrait de Jean-Louis Debré par Olivier Kourilsky, en ligne sur le site, est un très bon exemple. Des souvenirs et des touches personnelles sont aussi bienvenus.

Les textes proposés pourront être réécrits, à la demande, si nécessaire.

C'est du partage, et c'est une façon intéressante de créer du trafic, de « faire tourner » notre nouveau site, d'attirer de nouveaux lecteurs et à terme, de nouveaux adhérents...

Martine Liagre : un travail est à faire en direction des enseignants qui ne connaissent pas forcément l'association ; les retraités enseignants sont aussi à convier.

Martine Liagre organisera un petit-déjeuner entre les professeurs volontaires et les membres de l'association, dans ce sens.

René Pinon félicite le président et l'équipe en place pour le travail réalisé. Claude Mantoux remercie à son tour René Pinon pour ses propos chaleureux et encourageants.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30, suivie du cocktail dînatoire.

Claude Mantoux accueille Patrick Sorin, proviseur de la cité scolaire, qui nous fait l'amitié d'une dernière visite avant de quitter Janson pour prendre sa retraite, dans le courant de l'été.

Il le remercie pour son écoute, son attention et sa réactivité permanentes, souligne la qualité des relations qui se sont instaurées très rapidement entre les deux équipes. Relations de confiance, productives et amicales, une bonne entente qui a permis un travail fructueux, réactif, durable.

Au nom des Jansonniens, le président remercie très chaleureusement M. le proviseur pour sa fidélité et son engagement à leur côté, et lui souhaite de profiter pleinement d'une retraite aussi longue qu'heureuse.

8 / 8

### **Procès-verbal établi par Marielle Vichot,**

Secrétaire générale des Jansonniens (AEJS)

Approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration réuni le 8 octobre 2019

Post scriptum :

Vous trouverez en pièce jointe le texte du discours prononcé par Patrick Sorin le 28 juin au cours de la réception privée organisée pour son départ.

Un texte que nous avons souhaité partager avec vous.

Qu'il en soit, une fois encore, remercié.

CM